

“ Une autre des filles du couvent de l'Archidiacre Manning, à Wantage, a suivi l'exemple de la “révérende Mère,” dont la perversion a été récemment annoncée, et vient d'être admise dans le couvent catholique (*Rome*) de Hammersmith.

“ E. Windeyer, *Eccl.*, de *King's College*, à Londres, s'est aussi réuni à l'Église Romaine et est passé au Collège de St. Edmund pour se préparer à la prêtrise. Il paraît que plusieurs des élèves de M. Windeyer sont passés à l'Église Catholique.

— M. W. Allen, membre d'une ancienne et très respectable famille protestante, a été reçu, jeudi le 29 courant, dans le sein de l'Église Catholique, par le Rv. John McCraith, C. C., Newport, Tipperary. — (*Tipperary Vindicator*.)

“ Mme. Sims, qui tenait la maison des Ministres, de *Margaret Chapel*, a suivi l'exemple du maître et de la maîtresse d'école, et a été reçue dans l'Église romaine. — M. Cavendish, dont la perversion a été dernièrement annoncée, est le cinquième Ministre de cette chaîne dont le changement de religion a été signalé. — Plusieurs autres personnes des rangs inférieurs ont adopté la même démarche.

“ Mme. Henry Wilberforce (épouse du Vicaire de *East Farleigh*) a aussi été reçue dans l'Église romaine. Cette dame est la deuxième des belles-sœurs de l'Évêque d'Oxford qui a été pervertie. — Mme. William Wilberforce, ayant été reçue dans l'Église romaine il y a quelques semaines.

“ M. Anderson, Vicaire de St. Marguerite, Leicester, a reçu tous ceux de ses sermons qui contiennent quelque chose d'opposé à l'Église romaine. — “ On dit que Mr. Bowyer, l'éminent légiste, s'est aussi réuni à l'Église romaine.”

“ Pour la première fois depuis la réformation, un certain nombre de religieux franciscains, sont sur le point d'établir une mission en Angleterre, à Bristol. — (*Tablet*.)

CONVERSION.—Nous avons beaucoup de plaisir à annoncer, dit le *Tablet*, que William Jackson, *Eccl.*, de Rue Mills, près Ballybay, a été reçu dans l'Église Catholique, et a été confirmé par le Très Rv. Dr. McNally, Lévéque de Clogher, dans la Chapelle de Carrickcote, le 5 du mois dernier. M. Jackson appartenait à la secte Presbytérienne, dont il était un membre très actif et très respecté.

Un Consistoire doit se tenir dans la première quinzaine de septembre, pour la nomination de plusieurs Cardinaux. Il doit y avoir 3 Cardinaux François—les Archevêques de Reims, de Besançon et de Toulouse ; 3 Cardinaux Allemans, les Archevêques de Cologne, d'Innsbruck et le Primat de Hongrie ; 2 Cardinaux Espagnols—les Archevêques de Séville et de Tolède ; 1 Cardinal Anglais—le Dr. Wensem ; 1 Cardinal Napolitain—M. Corenza ; et 3 Cardinaux Romains—M. Fornari, Nonce Apostolique à Paris ; Roberto Roberti, Vice-Président de Rome et de Comareca ; et Pecci, Évêque de Gubbio, qui s'est distingué par sa résistance à la révolution. (*Tablet*.)

IRLANDE—CONCILE NATIONAL.—La seconde Session du Concile National eut lieu, jeudi, le 29 août.

La troisième et dernière Session a dû avoir lieu le 10 septembre. La Grand'Messe devait être célébrée par Sa Grâce le Très Rv. Dr. Slattery, Archevêque de Cashel ; Sa Grâce le Primat devait prêcher ; et la cérémonie devait se terminer par une procession solennelle de la Cathédrale au Collège. — Des nouvelles ultérieures nous apprennent que la clôture du Concile a effectivement eu lieu. Les décrets qui y ont été portés, demeurent secrets, jusqu'à ce qu'ils aient reçu l'approbation du Saint-Siège.

FRANCE. CONSEILS GÉNÉRAUX.—A la date du 10 septembre, quarante trois des conseils-généraux des députements avaient émis sous une forme ou sous une autre, un vote favorable à la révision de la Constitution actuelle de la république Française. Quand donc la France révolutionnaire réussira-t-elle à se donner un gouvernement stable et assis sur des bases solides ?

“ Parmi les nombreuses conversions qui ont lieu en Angleterre, il en est une qui a un grand retentissement dans le monde et la presse, c'est celle du jeune et noble Lord Feilding : nous aurons occasion d'y revenir.

La bénédiction de la pierre angulaire du Collège des Jésuites de cette ville, aura lieu dimanche prochain, après vêpres.

(Pour les Mélanges Religieux.)

#### Education.

“ MM. les Examinateurs, Commissaires d'Ecole, instituteurs et autres personnes appelées à prendre part au fonctionnement de l'acte des Ecoles, 9 Vict. ch. 27.

MESSIEURS.—J'ai parcouru, avec un vif intérêt, le “Guide de l'INSTITUTEUR,” ouvrage pratique, destiné à l'usage des écoles tenues en vertu de l'acte précité, et j'éprouve une véritable satisfaction à vous le recommander comme un livre dont l'usage pourra contribuer essentiellement à mettre de la méthode, de l'uniformité et de l'économie dans l'enseignement des branches d'instruction que prescrit la loi.

L'auteur de cet ouvrage, désiré depuis long-temps, remplit une grande lacune dans la liste des moyens nécessaires pour enseigner avec succès, d'une manière analytique et raisonnée, les connaissances usuelles dont notre jeunesse a besoin. Il a le rare mérite de bien faire suivre les rapports et la portée des principes de ces diverses connaissances, et d'en faire faire l'application pratique, et par le fait de tracer à l'instituteur, pour y faire avancer ses élèves, une marche graduée, facile et constamment progressive dans l'étude et dans la pratique des diverses branches d'instruction auxquelles ils se livrent.

Cet ouvrage, concis, et méthodique, une fois introduit dans nos écoles, facilitera tout le progrès et le succès dans l'enseignement, par la méthode et par le raisonnement que l'instituteur pourra mettre désormais plus facilement dans les instructions qu'il donne dans son école. La certitude avec laquelle l'instituteur pourra donner à ses élèves, au moyen de cet ouvrage, la théorie et la pratique tout ensemble, sera de plus, pour les intéressés, une garantie d'économie dans le travail et dans le temps donné à l'instruction, et dans le prix payé pour les livres employés dans les écoles.

Il est notable que le changement fréquent de livres dans les écoles occasionne, suivant une perte de temps, un retardement, et aux parents une dépense considérable, qu'il est extrêmement désirable d'éviter. Il y a plus, ce retardement chez les enfants, et cette dépense chez les parents, pour subvenir au besoin toujours renouvelé des différents livres dans les écoles, est souvent cause chez les premiers d'un surcroit de travail, et de part et d'autre d'un dégagement insurmontable.

Cet ouvrage, que le grand débit mettra le propriétaire à même de vendre à bonne composition, s'occupera toutes les branches d'instruction pratique prescrites par la loi, et renferme plusieurs traités formant un tout complet. De sorte que, étant partout et toujours, les mêmes, compris en un seul volume, ces divers traités pourront servir pour les mêmes fins aussi longtemps que par le soin et la prosérité, les intéressés pourront les faire divers et, ce qui soulève l'instituteur, l'espèce d'école qu'il dirige ou les élèves qui la fréquentent. Cet ouvrage présentant ces diverses branches d'instruction ainsi réunies, et traitées d'une manière systématique et un seul et même volume, sera donc d'un grand avantage pour les instituteurs, pour les enfants qui leur sont confiés, et pour leurs parents.

L'économie d'argent dans l'achat des livres d'école, est un objet particulier qui mérite certainement d'attirer l'attention spéciale des parents ; mais l'économie de temps, dans le cours d'études qu'ils font faire à leurs enfants, est bien plus digne encore de fixer leur attention, et demande d'eux bien plus de soins assidus et de surveillance continue. Car, les parents n'étant généralement pas fortunés, et ayant pour la plupart, besoin en conséquence, du travail, et surtout du travail éloigné de leurs enfants, ne sauraient leur faire faire ce cours d'études ni trop tôt ni trop tardement. Ils ne peuvent faire contracter trop vite à leurs enfants l'habitude du travail, la sobriété et de la vertu, parce que, sans ces deux conditions, les sujets que l'on formera au moyen de nos écoles, ou n'auront pas l'amour du travail, ou leur travail, interrompu et incertain, n'aura pas le même succès.

Les professions libérales sont généralement plus que remplies de sujets, souvent médiocres, qui passent dans l'oubli, dans l'ennui et dans le dégoût, un temps précieux que le manque d'ouvrage ne leur permet pas d'utiliser, soit pour leur bien personnel, soit pour celui de la société ; tandis que des branches d'industrie honnête sont presque désertes, et que des emplois honorables sont délaissés, dont cependant l'exercice serait très-utile aux individus et à la société, si nos jeunes gens s'y adonnaient davantage. Nous devons donc disposer les enfants de bonne heure, et les préparer promptement, mais aussi solidement, à ces divers genres d'occupation profitable, en leur donnant le goût du travail, et une instruction adaptée aux besoins et aux circonstances du pays. Ce sont des artisans, des industriels, des agriculteurs et des instituteurs instruits qui nous manquent dans le Bas-Carala, et on ne saurait trop faire d'efforts et de sacrifices pour en augmenter le nombre, au moyen de nos écoles, surtout de nos écoles-modèles, et de l'instruction qu'on y donne aux enfants.

Les professions libérales souffrent du trop plein, et les mécaniques du trop peu de leurs nombres respectifs ; double mal auquel il devient urgent d'apporter un remède prompt et efficace. L'intérêt moral et matériel de la société le demande.

Les amis du pays doivent pas avoir pour but, en faisant donner aux enfants le bienfond de l'éducation et de l'instruction, d'en faire des savants, encore moins des orgueilleux, s'insurgent contre l'autorité paternelle. A moins de preuves convaincantes d'une vocation spéciale, leurs efforts doivent tendre principalement à former des sujets moraux et industriels, amateurs du travail et de la vertu, appréciateurs du bon, du vrai et du solide, et capables de donner à l'état de leurs pères un rang, une utilité, une influence qu'il ne pouvait, sans l'instruction pratique, avoir au même degré parmi les autres établissements par des hommes instruits et prudents. Nous devons ainsi faire naître chez les enfants de l'estime et du goût pour l'état de leurs pères, et le désir de l'occuper aussi tôt que possible, après avoir acquis les connaissances et les dispositions nécessaires pour y obtenir un succès et une aisance qu'ils ne peuvent manquer d'y rencontrer, tout lors que leurs pères y ont déjà frayé la voie de la fortune et du bonheur.

Que d'expériences dont le fruit est perdu, que de fortunes dont le montant est disparu, que l'établissement riche dont l'existence n'est plus, parce que, au grand détriment des familles et de la société, les enfants des agriculteurs, des commerçants ou des industriels qui les avaient faits, l'imbue de fausses idées et de maximes contraires à leurs véritables intérêts, ont délaissé l'état humble, mais honnête et prospère de leur parents, pour embrasser d'autres moins lucratifs, et pour s'abandonner aux illusions trompeuses d'une ambition déordonnée.

Nous devons donc ne rien négliger pour donner aux enfants qui fréquentent nos écoles le goût et l'habileté du travail manuel, et l'instruction pratique qui les rendra habiles à em-

brasser avec avantage toute espèce d'état, mécanique ou autre. Ce sera le moyen de leur apprendre à agir plus tard, en tout ce qui les concerne, avec connaissance de cause, avec prudence et avec certitude ; à faire ainsi honnêtement de bonnes affaires, et à exercer dans la famille et dans la société une influence convenable.

Ces considérations, auxquelles dans un autre temps, on pourrait donner un développement plus étendu, peuvent d'abord paraître à quelques-uns étrangères au sujet qui nous occupe spécialement aujourd'hui ; mais en y regardant avec un peu plus de soin, on trouvera qu'elles sont loin d'y être étrangères.

Le petit traité qui nous a suggéré ces considérations, est un cours d'instruction pratique, et, pour le compléter, l'instituteur ne pourra mieux faire que d'inculquer de bonne heure à ses élèves les idées qui précèdent. On saura faire aller de pair l'éducation et l'instruction pratique dans nos écoles.

Je crois donc de mon devoir de recommander à tous les intéressés au bon fonctionnement de la loi d'éducation, l'usage général de ce petit traité. Je suis persuadé que l'expérience qu'en sera prouvera qu'il ne peut manquer d'être d'une grande utilité et à l'instituteur et à l'élève.

Cependant, cet ouvrage est susceptible d'améliorations, et j'ai lieu de croire que l'auteur, profitant de l'expérience acquise par la première édition, et de l'avis de personnes en état d'en juger, se sera un devoir d'y faire quelques petits changements, et d'ajouter un peu à certaines parties de son livre, disons à la Géographie et à la Trigonométrie, pour la seconde édition. J'aimerais à y voir ajouter un abrégé de l'histoire du Canada.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,  
Votre très obt. servt.,  
J. B. MEILLEUR, S. E.

Bureau de l'Education, 7.  
Montreal, 16 Sept. 1850.

#### FAITS DE L'ÉTRANGER.

En creusant dans la cathédrale de Langres, derrière les stalles des Chanoines, pour y construire les fondations qui doivent supporter un orgue destiné à accompagner le chant, on a trouvé un caveau qui renfermait quelques ossements et des fragments d'une statue, et des sculptures en pierre couvertes de peintures et de dorure, débris de l'un des nombreux tombeaux d'évêques que l'on voyait autrefois dans la cathédrale de Langres, et qui furent mutilés à la révolution. D'après les indications fournies par les chroniqueurs, le tombeau qui vient d'être découvert est celui de Jean d'Arcies, 77e évêque de Langres, mort au mois d'août 1344. Déjà, il y a quelques années, lorsqu'on reconstruisit le mur qui fermait les transepts du nord de la cathédrale, on avait découvert une grande tombe en marbre noir, employée comme pavé, et qui, ainsi que l'indiquait l'inscription qu'on y lisait, avait couvert le tombeau de l'évêque Jean d'Arcies. Comme cette tombe avait été creusée, pour recevoir la statue en pierre dont on vient de retrouver les débris, et ne pouvait servir au rétablissement d'un tombeau qui avait entièrement disparu, elle fut abandonnée à la société archéologique, et surmontée aujourd'hui le tombeau de Saint Didier, dont on a commencé la restauration au musée de Langres.

Quoique les fragments retrouvés aujourd'hui soient bien incomplets et bien mutilés,

peut-être cependant pourraient-ils servir à constituer la statue de l'évêque Jean d'Arcies, et nous croyons que l'on doit faire la tentative de cette restitution, qui offrirait, si l'on peut en juger par les débris peints et dorés que nous avons vus, un type précieux des monuments funéraires du quatorzième siècle. L'inscription, dont une copie exacte a été faite sur la tombe, pourrait être reproduite sur le nouveau tombeau, qui serait convenablement placé dans le transept du nord.

Dans tous les cas, les ossements que l'on a retrouvés de l'état des prélats qui gouvernaient l'église de Langres doivent être déposés dans la cathédrale avec une inscription qui en indique la place, et nous ferons même des veux pour que l'on recherche les autres tombeaux des évêques, afin de réparer autant que possible les désastres déplorables sous tous les rapports, commis par le clergé constitutionnel qui, dans le cours des six ou huit derniers mois, il est entré chez elle pour le moins 130 enfants ; or, elle n'en représente aujourd'hui que 9 vivants ; en y ajoutant les cadavres retrouvés, cela serait 113 enfants dont le sort resterait en veillé pour un inexplicable mystère ; la justice doit en sonder les répliques.

Miss Shotwell est une quakeresse de 50 ans à peu près, que l'on dit assez riche, et qui jouissait d'une réputation de vertu presque proverbiale. Pour nous, néanmoins, les faits révélés aujourd'hui sont assez graves pour que l'instruction ne doive point s'arrêter à la surface des choses. La clamour publique ne permettra pas d'ailleurs qu'on écoule l'affaire.

L'enquête doit être repaisse aujourd'hui même par le grand-jury.

“ Les voyageurs en ont été quittes pour la peine. L'un deux s'est emparé des guides et a conduit la voiture à sa destination.”

— La santé de l'impératrice de Russie lui fait une nécessité d'aller prendre résidence pour l'hiver dans le midi de l'Europe.

#### EXTRATS DE JOURNAUX.

(Du Courier des Etats-Unis.)

ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER.—Le convoi de Boston, qui devait arriver hier à 7 h. du matin, n'est parvenu à son débarcadère qu'à près de midi. Un déraillement survenu près de Worcester a été la cause de ce retard.

Un malheur plus grand est arrivé mardi soir, entre 9 et 10 h., sur le chemin de fer de l'Érié. Un peu de distance d'Oswego, la locomotive a heurté une vache qui traversait la route ; le chasse-pièces n'étant point parvenu à la jeter de côté, elle est tombée sous les roues et la secousse a lancé quatre chiens hors de la voie : on se trouvait sur un rebord, en sorte que les voitures, précipitées d'une hauteur de quinze pieds, sont allées se briser au pied du talus. Une dame (Mrs. Kendrick, de Rochester) a été tuée sur le coup ; deux autres personnes ont reçu des atteintes qui laissent peu d'espoir de les sauver ; on a relevé en outre une vingtaine de blessés.

UN ATTELAGE.—Une découverte étrange, suivie d'horribles rumeurs, semé lundi, dans le petit village de Morrisania, une émotion qui a profondément retenu jusqu'à New-York. Des cadavres d'enfants, enterrés à quelques pouces à peine de profondeur, ont été trouvés près de la maison habité par une femme du nom de Miss Shotwell, qui fait profession de prendre chez elle les enfants des hospices. Des bruits de meurtre se sont aussitôt répandus, et le coroner a commencé une enquête.

Le principal témoin a été l'homme que Miss Shotwell avait employé pour enterrer les corps ; il déclara qu'il lui faisait faire ce travail de grand matin ou dans la soirée, et qu'il trouvait les cadavres déjà placés dans des cercueils et déposés dans la cour en échés au milieu des buissons. Les restes de huit enfants ont été exhumés sur ses indications, mais dans un état de décomposition trop avancée pour permettre l'autopsie. Miss Shotwell n'a donné que fort peu d'explications et s'est contentée de produire sept certificats de décès, dont trois signés par un médecin et les quatre autres par elle-même. Malgré l'irrégularité plus que suspecte qui se révèle dans tous ces détails, le jury s'est borné à déclarer qu'“des corps examinés ont succombé à des maladies constitutives et le huitième à une cause inconnue !” Ce verdict n'établissant aucun charge contre elle, Miss Shotwell a été laissée en liberté.

L'affaire ne saurait cependant s'arrêter là. Il paraît qu'une découverte toute semblable avait déjà secoué Miss Shotwell à abandonner Fordham où elle habitait précédemment : il y aurait donc, à tout le moins, récidive d'une négligence presque sacrilège. Mais des soupçons bien autrement graves s'élèvent contre cette femme : les voisins assurent que, dans le cours des six ou huit derniers mois, il est entré chez elle pour le moins 130 enfants ; or, elle n'en représente aujourd'hui que 9 vivants ; en y ajoutant les cadavres retrouvés, cela serait 113 enfants dont le sort resterait en veillé d'un inexplicable mystère ; la justice doit en sonder les répliques.

Miss Shotwell est une quakeresse de 50 ans à peu près, que l'on dit assez riche, et qui jouissait d'une réputation de vertu presque proverbiale. Pour nous, néanmoins, les faits révélés aujourd'hui sont assez graves pour que l'instruction ne doive point s'arrêter à la surface des choses. La clamour publique ne permettra pas d'ailleurs qu'on écoule l'affaire.

L'enquête doit être repaisse aujourd'hui même par le grand-jury.

(Du Journal de Québec.)

BRUTALITÉ ENVERS LES ANIMAUX.—On lit dans un journal de Toronto que, le 19, deux charreurs, les nommés Peter Tonney et Terence Meehan, stationnés près du bureau de la banque de Montréal, pour terminer une dispute qui s'était élevée entre eux sur la capacité de leurs chevaux, résolurent d'envier leurs charreurs par le derrière, et de toucher ainsi leurs bêtes chacune dans un sens opposé. Le résultat fut que l'animal de Tonney entra à sa rentrée en Meehan jusqu'à Bay Street ; mais rendu là, le cheval de Meehan reprit vigueur et remonta à son tour son compétiteur jusqu'au point du départ, où il tomba sans vie. Les deux charreurs ont été soumis à un jugement de la Cour de Police.

— On nous communique le fait suivant :

Le jardin de l'Hôpital des prê